

MASTER BIOLOGIE SANTE

Parcours à la Faculté des Sciences

[Cancer Biology](#)

[Epigenetics, Genetics and Cell Biology
\(EpiGenBio\)](#)

[IBIS](#)

[Infection Biology](#)

[Médecine Expérimentale et
Régénératrice](#)

[Neurosciences](#)

[IDIL – Quantitative Biology](#)

Parcours à la Faculté de Pharmacie

[Chimie Médicinale Translationnelle \(CMT\)](#)

IBIS (

Parcours à la Faculté de Médecine

[Gestion et évaluation des essais
thérapeutiques](#)

[Master IDIL](#) Biohealth

MASTER BIOLOGIE SANTE

STAGE et TER

- permet la mise en pratique des connaissances en milieu professionnel
- facilite le passage du monde de l'enseignement supérieur à celui du monde du travail

MASTER BIOLOGIE SANTE

OBJECTIFS

**A / S'INITIER A LA RECHERCHE EN LABORATOIRE
OU EN MILIEU PROFESSIONNEL**

**B / SE FAMILIARISER AUX PRINCIPES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES
DE LA RECHERCHE**

C / REDIGER UN RAPPORT

D / SOUTENANCE: PRESENTATION ORALE DES RESULTATS

Demande des qualités d'observation, d'organisation, d'interaction avec les autres.....

MASTER BIOLOGIE SANTE

INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE:

Stage court (< 4 mois = < 600 heures)

HAV808V 15 ECTS

***Infectio** HAV805V Stage 1 (2mois) 10 ECTS
HAV806V Stage 2 (2 mois) 10 ECTS

Stage long (entre 600 et 924h) ou étranger

HAV807V 5 ECTS (en plus des 15 ECTS HAV808V)

TER:

HAV809V 5 ECTS

DEBUT DU STAGE? 2eme semestre:



A partir de la troisième semaine de janvier /
Le stage ne peut excéder 6 mois soit 924 heures et se terminer avant le 31/08

**Il faut connaître le planning de vos Ues +
(pour certains stages d'anglais) pour éditer la convention**

Stage anglais :

Groupe 1 IBIS : semaine 52 + semaine 8

Groupe 2 Cancer Bio : semaine 3 et 4

Groupe 3 EpiGenBio : semaine 3 et 4

Groupe 4 Neurosciences : semaine 3 et 4

Groupe 5 MER : semaine 5 et 6

Groupe 6 GET : semaine 8 et 9

MASTER BIOLOGIE SANTE

QUI VOUS AIDE?

- . Responsable UE : agnes.fichard-carroll@umontpellier.fr
- . Secrétariat : julie.mares@umontpellier.fr
- . Responsable de parcours: validation pédagogique des stages
- . Service **des stages FdS ou de la Fac de Médecine** : pb de convention
- . Relations internationales: **FDS /Médecine**

<https://sciences.edu.umontpellier.fr/stages-et-alternance/stages-en-milieu-professionnel/>



MASTER BIOLOGIE SANTE

ME CONTACTER

- par mail, mettre Julie Mares en copie
- si urgent indiquer dans le titre
- sur RDV (pas de passage impromptu à mon bureau, SVP)
- si nécessaire : visio

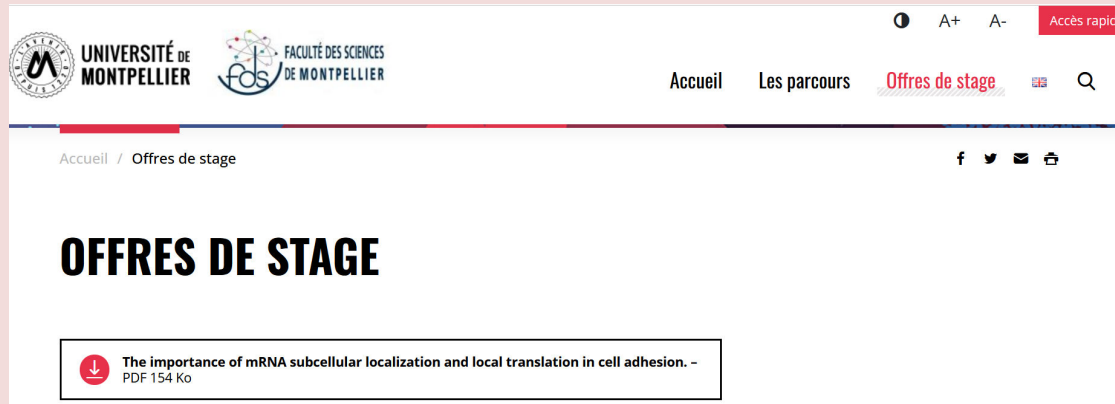


Régulièrement, des consignes sont données sur les mails institutionnels

(Je ne réponds pas aux mails posant des questions dont la réponse a déjà été donnée...)

MASTER BIOLOGIE SANTE

Site du Master BS



Certaines offres sont publiées sur Resum :

<https://resum.umontpellier.fr/index.php/fr/>

Se connecter comme pour l'ENT

Recherche

Type d'offre stage :

Mot clé : Master

MASTER BIOLOGIE SANTE

COMMENT TROUVER UN STAGE?

Je fais mon **stage sur Montpellier**:

- . Offre sur le site + Resum
(bien lire l'offre..!)
- . Recherche par vous-même (formulaire sur demande à Julie Mares..)

Je veux faire mon **stage en entreprise, dans une industrie**:
Recherche perso (formulaire..)

Je fais mon **stage hors Montpellier (Erasmus ou autre)**:

Se renseigner auprès du directeur de parcours
Rechercher dès maintenant un laboratoire .

Si stage trouvé, signaler avec coordonnées du laboratoire
et du maître de stage (formulaire..)

MASTER BIOLOGIE SANTE

GRATIFICATION DES STAGES:

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32131>

Stagiaire étudiant

Élève du second degré de l'enseignement agricole

Vous n'êtes pas considéré comme un salarié de l'entreprise. Vous ne percevez ni salaire, ni rémunération, ni indemnité.

Toutefois, une gratification vous est versée si, au cours de la même année scolaire ou universitaire, la durée de votre stage est supérieure :

- soit à **2 mois consécutifs** (soit l'équivalent de 44 jours à 7 heures par jour),
- soit à **partir de la 309^e heure** de stage même s'il est effectué de façon non continue.

En dessous de ces seuils de durée, l'organisme d'accueil n'a pas l'obligation de vous verser une gratification.

Le taux horaire de la gratification est égal au minimum à 4,50 € par heure de stage, correspondant à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale (soit 30 € x 0,15).

Si prolongation (par exemple vous avez fait un stage de 2 mois et on vous propose de le prolonger) : gratification depuis le 1^{er} jour travaillé

Un stage peut s'étendre au-delà de la soutenance (stage long) : par exemple stage se termine fin août mais soutenance en juin

**Si étudiant en situation de handicap sur un « terrain » UM :
gratification prise en charge sous réserve**

MASTER BIOLOGIE SANTE

Liste des offres sur Resum/ site Master
Recherche de stage par l'étudiant



Après accord de l'encadrant qui a proposé le stage : validation du stage par courriel adressé par l'étudiant

. aux responsables de parcours avec en copie

[. agnes.fichard-carroll@umontpellier.fr](mailto:agnes.fichard-carroll@umontpellier.fr)

[. Julie.mares @umontpellier.fr](mailto:Julie.mares@umontpellier.fr)

**Réponse positive des
responsables de parcours**



Je fais ma convention sur Esup-stage

Tous les étudiants de Master ainsi que **tous les étudiants de Licence** doivent passer par leur ENT (Environnement Numérique de Travail) pour créer et éditer leurs conventions de stage. Se connecter à l'ENT>onglet Ma solarité>Stages et offres d'emploi

Un seul Enseignant -Référent pour la convention Esup-Stage

Enseignant référent du stagiaire

Agnès Fichard-Carroll

MASTER BIOLOGIE SANTÉ

COURRIEL

De: xxxxx@etu.umontpellier.fr

Indiquer le parcours

Indiquer le niveau M1, M2

Téléphone

MASTER BIOLOGIE SANTE

STAGE

2 stages pour infectio



Mémoire
Soutenances couplées en juin

TER: analyse d'1 article en lien avec le sujet du stage qui permettra d'introduire votre stage



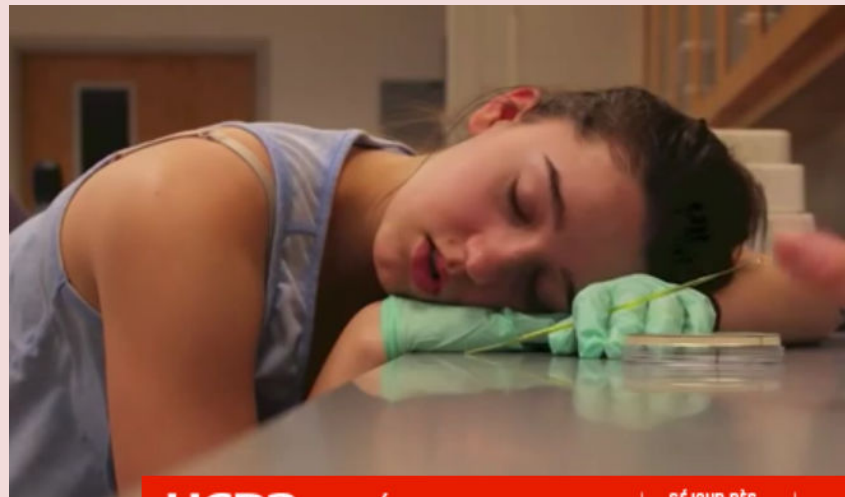
Dépend du parcours (MER, TER différent)

En cas de problème au cours du stage (stress, difficultés avec l'encadrant, difficultés personnelles : ne pas hésiter à me contacter)

SANTÉ, SCIENCES, INGÉNIERIE

MASTER BIOLOGIE SANTE

ENGAGEMENT DE L'ETUDIANT



MASTER BIOLOGIE SANTE

Ponctualité et assiduité

- Respecter les horaires de travail définis avec le maître de stage
- Prévenir rapidement (et par écrit si possible) en cas de retard ou d'absence
- Justifier toute absence auprès du responsable de stage

Confidentialité

- Ne pas divulguer les résultats, données ou protocoles de recherche à l'extérieur du laboratoire
- Respecter les clauses de confidentialité signées dans la convention de stage
- Ne pas publier ou partager d'informations sensibles sur les réseaux sociaux
- Demander une autorisation avant toute communication

Respect du matériel et des locaux

- Utiliser les équipements uniquement dans le cadre prévu et après formation adéquate
- Signaler au maître de stage immédiatement tout dysfonctionnement ou incident
- Respecter les règles de sécurité et d'hygiène (port des EPI, gestion des déchets, etc.)
- Ranger et nettoyer son poste de travail après usage

Convention de stage et avenants

- Signaler tout changement de mission, de durée ou d'horaires nécessitant un avenant
- Faire un avenant en cas de rupture de stage

Autres comportements attendus

- Faire preuve de rigueur scientifique (traçabilité des expériences, cahier de laboratoire tenu à jour)
- Être proactif dans la communication avec l'équipe encadrante
- Respecter la hiérarchie et les procédures internes
- Poser des questions en cas de doute plutôt que d'improviser

Signaler rapidement toute difficulté à la responsable des stages, aux responsables du parcours..

MASTER BIOLOGIE SANTE

L'étudiant s'engage à :

Rédiger le rapport ou le mémoire dans les délais prévus ; **ce document devra être présenté aux responsables de structure d'accueil avant d'être soutenu** *(si le contenu le nécessite, le mémoire pourra, à la demande de structure d'accueil, rester confidentiel, une clause de confidentialité apportée par l'étudiant le jour de la soutenance sera signée).*

CALENDRIER PREVISIONNEL

À titre indicatif

Avril 2027 : Envoi article TER (sauf MER)

Fin-mai: Remise du rapport de stage (modalités différentes infectio)

Juin-Juillet : Soutenance

2 stages au second semestre pour infectio
TER de MER sous forme différente

MASTER BIOLOGIE SANTE

RAPPORT DE STAGE

A la fin du stage, vous devez rendre vos **rapports DATE LIMITE**

Le rapport de stage ne doit pas dépasser **2 (sauf exception)** pages et doit comporter :

- Une introduction en s'appuyant sur le TER

- Les résultats avec matériels et méthodes

- Une discussion et perspectives

SOUTENANCE

La soutenance se fera en présence d'un jury (5 à 8 membres)

La soutenance comportera:

- 10 ou 15 minutes de présentation du TER (sauf parcours Mer, se renseigner pour infectio) + travail expérimental

- 10 min de discussion

MASTER BIOLOGIE SANTE

EVALUATION

L'étudiant est évalué sur:

- ✓ La qualité du rapport
- ✓ La présentation orale
- ✓ La compréhension des protocoles
- ✓ **La réponse aux questions**

NB/ La note est pondérée par l'appréciation de l'encadrant

Circuit des signatures

Lorsque votre convention est complète sur Esup-Stage, vous devez attendre la validation d'Agnes Fichard-Carroll pour pouvoir l'éditer.



Lorsque la convention est validée, elle ne peut plus être modifiée.
Si vous avez des modifications à faire, envoyez un mail à Julie Mares.
Ne modifiez pas le pdf !

Le directeur de composante

Julie Mares transmet votre convention au bureau des stage pour la signature de M. Marin, pour les étudiants de GET, vous devez transmettre votre convention à med-master@umontpellier.fr pour la signature de votre doyenne.
Vous devez joindre votre attestation d'assurance civile

Vous



Votre encadrant

L'organisme d'accueil

Agnes Fichard-Carroll

A envoyer par mail à Julie Mares

